

2014-05-12

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12<sup>e</sup> jour du mois de mai 2014 à 19h30 à la salle du conseil située au 996, rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1  
Lorne Graham, conseiller #3  
Steve Leggett, conseiller #5

Guy Gauthier, conseiller #2  
Marianne Labelle, conseillère #4  
Josée Dupuis, conseillère #6

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

**1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R2014-05-12-01 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 14 avril 2014
  - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 7 mai 2014
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
  - 5.1 Rapport du comité de la voirie
  - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
  - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
  - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
  - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
  - 5.6 Rapport du comité du service incendie
  - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
  - 6.1 Demande de don "Relais pour la vie Petite Nation"
  - 6.2 Adoption des procédures d'opération pour le service incendie de Namur
  - 6.3 Adoption du code disciplinaire su service incendie de Namur
  - 6.4 Facturation pour le service incendie à des non-résidents lors d'un accident
  - 6.5 Demande de modification à la législation municipale
  - 6.6 Participation de l'inspecteur en bâtiment à la formation de la COMBEQ
  - 6.7 Nomination d'un lieutenant pour le service premiers répondants
  - 6.8 Clôture - Virée Marcel-Dardel
  - 6.9 Offre d'un contrat par Imprimerie Papineauville pour changer le photocopieur Canon
  - 6.10 Achat d'abat poussière
  - 6.11 Demande d'aide financière auprès de Développement économique Canada pour les régions pour l'agrandissement de la salle communautaire pour les aînés(es)
  - 6.12 Demande de soumission pour lumières de parc
- 7.0 Finances
  - 7.1 Rapport des heures cumulées
  - 7.2 Activités financières
  - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 30 avril 2014
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
  - 10.1 Corporation des transports adaptés
- 11.0 Levée de la séance

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**Adopté à l'unanimité.**

**3.0 Adoption des procès verbaux**

### **3.1 Adoption de la séance ordinaire du 14 avril 2014**

**ATTENDU** que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2014;

**R2014-05-12-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 avril 2014 soit approuvé tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

### **3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 7 mai 2014**

**ATTENDU** que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 7 mai 2014;

**R2014-05-12-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 7 mai 2014 soit approuvé tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

## **4.0 Période de l'assistance**

## **5.0 Informations aux membres du conseil**

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturelle a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

## **6.0 RÉSOLUTIONS**

### **6.1 Demande de don "Relais pour la vie Petite Nation"**

**ATTENDU** que la Société canadienne du cancer organise des Relais pour la vie afin de financer la recherche sur le cancer.

**R2014-05-12-04 Il est proposé par madame Marianne Labelle**

**QUE** la municipalité de Namur contribue pour un montant de 50.00\$ à titre de don pour l'activité Relais pour la vie.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.2 Adoption des procédures d'opération pour le service incendie de Namur**

**ATTENDU** que des procédures d'opération pour le service incendie de Namur a été préparé par le directeur incendie, monsieur Jean-Luc Gravel en collaboration avec les membres du comité du service incendie;

**R2014-05-12-05 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** ces procédures d'opération soit et est adopté tel que déposé;

**QUE** monsieur Jean-Luc Gravel, directeur du service incendies rencontre les membres du service d'urgence pour les informer des obligations à respecter les procédures d'opération

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.3 Adoption du code disciplinaire du service incendie de Namur**

**ATTENDU** qu'un code disciplinaire pour le service incendie de Namur a été préparé par le directeur incendie, monsieur Jean-Luc Gravel en collaboration avec les membres du comité du service incendie;

**R2014-05-12-06**

**Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** ce code disciplinaire soit et est adopté tel que déposé;

**QUE** monsieur Jean-Luc Gravel, directeur du service incendies rencontre les membres du service d'urgence pour les informer des obligations à respecter les procédures d'opération

**Adoptée à l'unanimité**

**6.4 Facturation pour le service incendie à des non-résidents lors d'un accident – Règlement 108**

**ATTENDU** que des frais sont facturés aux citoyens non résidents de la municipalité lors de l'utilisation des services incendie selon le règlement 172-10;

**ATTENDU** que ces frais sont de différents montants selon les municipalités causant ainsi une confusion et des délais dans les réclamations aux assurances;

**ATTENDU** qu'un problème est soulevé quant à l'interprétation à donner suite au jugement de la cour d'appel en date de février 2001 quant à permettre aux municipalités d'imposer une tarification si le service des pompiers est appelé à ne combattre qu'un incendie sans que la santé et la vie d'une personne ne soit en danger;

**ATTENDU** que nous comprenons que les pompiers sont aussi des désincarcérateurs, car dans le cas de la Ville de Richmond, les pompiers avaient utilisé les pinces de désincarcération;

**R2014-05-12-07**

**Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la municipalité de Namur demande au comité d'incendie de la MRC de Papineau d'étudier la possibilité d'uniformiser les coûts d'utilisation des services incendie lors des sorties pour toutes les municipalités de la MRC de Papineau

**ET** de clarifier et d'informer toutes les municipalités quant à la facturation en regard de la raison de l'intervention, et de l'utilisation ou non des pinces de décarcération

**Adoptée à l'unanimité**

**6.5 Demande de modification à la législation municipale**

**CONSIDÉRANT** que l'avis de convocation des séances extraordinaires du conseil, ainsi que l'avis de l'ajournement au cas de l'article 155, doit être donné aux membres au moins trois jours avant le jour fixé pour la séance ou la reprise de la séance ajournée, s'il s'agit du conseil de la municipalité régional de comté, et, s'il s'agit d'un conseil local au moins deux jours avant tel jour fixé;

**CONSIDÉRANT** que cet avis est signifié par la personne qui donne l'avis, un fonctionnaire ou employé de la municipalité, un agent de la paix, un huissier ou un employé d'une entreprise publique ou privée de la livraison de courrier ou de messagerie;

**CONSIDÉRANT** que dû à l'évolution technologique, il y a lieu que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire revoit sa législation:

**CONSIDÉRANT** qu'en novembre 2011 le régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux a été révisé sans tenir compte des coûts d'opérations qui augmentent avec les années et la répartition est comme suit depuis plusieurs années:

Jusqu'à 24 999.99\$ de gré à gré

De 25 000.00\$ à 99 999.99\$ invitation auprès d'au moins deux fournisseurs

À partir de 100 000.00\$ annonce dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement;

**CONSIDÉRANT** la fluctuation des taxes soient la TPS et TVQ:

**R2014-05-12-08**

**Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** ce conseil demande au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation de territoire de revoir la législation municipale afin de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui et de permettre aux municipalités de pouvoir transmettre les avis de convocation par courrier électronique et que l'archivage électronique soit également reconnu.

**QUE** ce conseil demande au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation de territoire de revoir les montants à la hausse relativement au régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux.

Nous proposons les suivants:

Jusqu'à 49 999.99\$ de gré à gré

De 50 000.00\$ à 149 999.99\$ invitation auprès d'au moins deux fournisseurs

À partir de 150 000.00\$ annonce dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement;

**ET QUE** les taxes soient exclues afin de ne pas pénaliser les municipalités aux fluctuations

**QUE** ces montants soient indexés au coût de la vie annuellement.

**QU'**une copie de la présente soit acheminée à la MRC de Papineau, aux municipalités locales de la MRC Papineau, ministère des Affaires municipales des Régions et l'Occupation du territoire ainsi qu'au député de Papineau, Monsieur Alexandre Iraca

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.6 Participation de l'inspecteur en bâtiment à une formation de la COMBEQ**

**R2014-05-12-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur**

**QUE** le conseil municipal autorise monsieur Pierre Blanc à participer à la formation "**permis... pas permis**" donnée par la COMBEQ le 21 mai 2014 à St-Jérôme

**QUE** le coût pour la formation et le déplacement sera partagé avec la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.7 Nomination d'un lieutenant pour le service de premiers répondants**

**ATTENDU** que le service des incendies de Namur désire se doter d'un lieutenant pour seconder le directeur des incendies dans ses tâches pour le service des premiers répondants;

**R2014-05-12-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett**

**QUE** madame Julie McAuliff soit nommée lieutenant pour le service de premiers répondants

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.8 Modification de l'endroit de la clôture pour la virée du chemin Marcel Dardel**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris entente avec monsieur Richard Roy et madame Francine Guinard, propriétaires, afin d'officialiser une virée sur le chemin Marcel Dardel, tel que stipulé dans la résolution R2013-04-29-02;

**ATTENDU QUE** les contribuables concernés ont fait la demande d'ériger une clôture au frais de la municipalité afin de délimiter le rond-point;

**ATTENDU QU'**après réflexion Monsieur Roy et Madame Guinard ont décliné l'offre monétaire telle que spécifiée dans la résolution **R2014-02-10-08**

**ATTENDU QUE** Monsieur Roy et Madame Guinard voudraient changer l'endroit de la clôture;

**EN CONSÉQUENCE,**

**R2014-05-12-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett**

**QUE** l'entente soit acceptée par le conseil et que la clôture soit érigée en avant du garage et de la maison telle mentionnée dans le croquis.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.10 Offre d'un contrat par Imprimerie Papineauville pour changer le photocopieur Canon**

Aucune décision n'a été prise quant à cette demande. Cette résolution sera remise à une réunion ultérieure.

#### **6.10 Soumissions pour abat-poussière**

**ATTENDU** que trois soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour l'épandage d'environ 19600 litres d'abat poussière:

1. Multi Routes inc : Prix au litre : 0.295 \$ taxes en sus
2. Calclo : Prix au litre : 0.292 \$ taxes en sus
3. Les Entreprises Bourget inc : Prix au litre : 0.259 \$ taxes en sus

**R2014-05-12-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la soumission de Les entreprises Bourgets inc. soit retenue au prix précité.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6.11 Demande d'aide financière auprès de Développement économique Canada pour les régions pour l'agrandissement de la salle communautaire pour les aînés(es)**

Aucune décision n'a été prise quant à cette demande. Cette résolution sera remise à une réunion ultérieure.

#### **6.12 Demande de soumission pour luminaires de parc**

**ATTENDU** que les luminaires du parc municipal sont désuets

**ATTENDU** qu'un montant avait été réservé au budget pour une changer une partie des luminaires

**R2014-05-12-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett**

**QUE** le conseil demande 3 soumissions l'achat et l'installation de deux à trois set de luminaires

### **7 Finances**

#### **7.12 Rapport des heures cumulées**

Le rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

#### **7.13 Activités financières**

Le rapport des activités financières n'a pas été déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

#### **7.14 Approbation des comptes fournisseurs**

**ATTENDU** que la directrice générale, secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2014 totalisant un montant de 19 400.26\$.

**R2014-05-12-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett**

**QUE** le paiement des comptes à payer au montant de 19 400.26\$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

**Adopté à l'unanimité**

### **8 Seconde période de l'assistance**

### **9 Varia**

### **10 Correspondances diverses**

#### **10.1 Corporation des transports adaptés**

### **11 Levée de la séance**

**R2014-05-12-15      Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** la séance soit levée à 20h50

**Adopté à l'unanimité**

---

Gilbert Dardel, maire

---

Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière